

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION SCOLAIRE 2026 / 2027

Cadre réservé à l'Administration			
Date de dépôt :		Date effective inscription :	
Classe :		☐ Ecole maternelle La Petite Colline ☐ Ecole élémentaire "Le Vieux Lavoir"	

Pour une entrée en : ☐ maternelle

☐ élémentaire

Enfant

NOM :
 Prénoms :
 Né(e) le : à
 Sexe : ☐ masculin ☐ féminin
 Adresse de l'enfant : N° : Voie :
 Code postal : VILLE : N° téléphone :
 ➤ Ecole fréquentée en 2025 / 2026 : Ville :
 ➤ Ecole fréquentée en 2024 / 2025 : Ville :

Parents

NOM Père : NOM Mère :
 Prénom : Prénom :
 Adresse : Adresse :
 Code postal : VILLE : Code postal : VILLE :
 N° téléphone : N° téléphone :
 Adresse e-mail :@.....

Composition familiale

☐ mariés ☐ célibataire ☐ union libre ☐ séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ PACS
 Éventuellement, NOM et Prénom d'un autre adulte résidant dans le foyer de l'enfant :

Frères et sœurs au même domicile :

NOM	Prénom	Date de naissance	Scolarisé à Auneuil (OUI / NON)	NOM de l'établissement

L'enfant déjeunera t-il au restaurant scolaire ?
 OUI ☐ NON ☐

Date :
 Signature du (des) responsable(s) de l'enfant :

Liste des pièces à fournir : voir au dos



Liste des pièces à fournir en Mairie pour toute inscription

- Le livret de famille, une carte d'identité de l'enfant ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, de téléphone fixe, d'électricité ou quittance de loyer). *Si vous faites appel à des prélèvements mensuels, fournir une attestation d'abonnement établie par le concessionnaire et datant de moins de 3 mois. Si vous êtes hébergés, fournir une attestation d'hébergement signée par l'hébergeant et la famille hébergée avec un justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois ainsi qu'une photocopie de sa carte d'identité.*
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge :
 - Antidiphtérique
 - Antitétanique
 - Antipoliomyélite
 - BCG (*si le test tuberculinique est négatif, la vaccination doit être refaite*)

Ou d'un document attestant d'une contre-indication.

- Un certificat de radiation des effectifs scolaires du précédent établissement scolaire (*si vous avez changé de Commune de domicile*).
- En cas de séparation ou de divorce, copie du dernier jugement relatif à la garde de l'enfant.

Il vous sera délivré un **certificat d'inscription** que vous viendrez retirer en mairie.